

Plate-forme de propositions CRESS de Franche-Comté
Développement régional et promotion de l'ESS
1^{er} février 2010

Sommaire

Dans la continuité des analyses et propositions du Schéma directeur régional de l'économie sociale et solidaire (SDRESS 2006), et des propositions faites au Conseil régional depuis lors et jusqu'en 2010, les acteurs de l'ESS de Franche-Comté, réunis au sein de la CRESS, élaborent cette plateforme de propositions comme contribution pour le développement de la Franche-Comté.

Cette contribution est fondée sur une analyse locale qui s'inscrit dans une réflexion et une dynamique nationale et européenne.

A. L'ESS pour le développement de la Franche-Comté

1. Le contexte
2. Des défis à relever
3. L'ESS en marche

B. Des propositions pour une politique d'ESS

1. Promouvoir le dialogue social et civil, la co-construction des politiques
2. Mobiliser des filières professionnelles
3. Concrétiser les potentiels d'activité
4. Développer l'information pour soutenir le développement

A. L'ESS pour le développement de la Franche-Comté

1. Le contexte

Dans sa charte nationale de 1980, l'économie sociale affichait ses valeurs pour proposer une autre façon d'entreprendre, dans une situation qualifiée de crise de civilisation.

L'actualité récente achève de démontrer, s'il le fallait encore, la nécessité de reconsidérer les modèles de développement économiques et sociaux, et prendre en compte l'apport fondamental de l'économie sociale et solidaire.

Le Parlement Européen, dans sa résolution du 19 février 2009 sur l'économie sociale, adoptée à une très importante majorité, reconnaît pleinement l'apport de l'économie sociale à la société européenne, et la spécificité de ses principes pour entreprendre. A ce titre, l'économie sociale est identifiée comme correspondant aux principes fondamentaux du modèle sociétal européen et de la liberté d'entreprise, et répondant à ses objectifs, notamment en termes de croissance stable et durable.

Le sujet est crucial pour la Franche-Comté, région qui se trouve dans une situation paradoxale : elle dispose de références historiques parmi les plus anciennes sur le sujet, mais sa situation économique est des plus tributaires du contexte international, avec une progression du chômage depuis 2008 la plus importante en France.

Il faut rappeler ici les enjeux exprimés en 2006 dans le SDRESS :

« L'évolution en l'état de l'économie sociale et solidaire peut faire craindre une récession après un fort développement, ou un découplage avec le développement d'emplois, et l'accentuation de lacunes sectorielles ou territoriales.

On peut faire le lien avec les analyses prospectives du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, qui posent clairement, notamment sur la base de la démographie, la problématique du vieillissement de la population et du besoin de services aux personnes, du cadre de vie et de l'attractivité des territoires d'une manière générale, et de vastes territoires en perspective de récession. Le scénario d'un nouveau modèle d'aménagement de développement durable (un dynamisme « renouant avec l'utopie »), pour rompre avec celui de la poursuite des tendances actuelles (« une certaine marginalisation » de la région), suppose une action politique forte, dans laquelle l'ESS est un des piliers.

En effet, les potentiels et atouts spécifiques de l'ESS permettent d'envisager des objectifs de développement et d'apports à l'économie régionale et à la société, par une action volontariste axée sur l'affirmation de sa place, sa professionnalisation et sa mobilisation collective, et la cohésion territoriale. »

S'engager dans un scénario positif reste toujours d'actualité, et suppose de répondre à plusieurs défis.

2. Les défis à relever

Ces défis et les thématiques exprimées sont liés entre eux.

Défi écologique, pour de nouveaux équilibres entre activités humaines et préservation de l'environnement et du cadre de vie, il faut développer l'agriculture biologique, les circuits courts de distribution et le commerce équitable, favoriser les énergies renouvelables, les transports collectifs, l'éco-construction et la rénovation urbaine, développer les filières de recyclage, soutenir la préservation d'espaces naturels et l'éducation à l'environnement.

Défi social, pour que les femmes et les hommes trouvent leur place en tant que citoyens et acteurs économiques, il faut promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie, soutenir les processus d'insertion dans une logique d'égalité des chances ; plus largement, il faut un accès aux services pour tous (santé, prévention, enfance...), à la culture, aux activités sportives, au logement ; il faut favoriser la pluralité des approches et l'innovation, en fonction des situations personnelles et territoriales.

Défi économique, face aux incertitudes du modèle dominant, il est primordial de soutenir le développement local et ne pas s'en remettre qu'au développement exogène. Il faut favoriser la diversité dans les modes d'entreprendre, soutenir les initiatives collectives et les entrepreneurs plus que rechercher des investisseurs. Il faut soutenir la réflexion prospective et la diversification des filières régionales, notamment en faveur des services et des industries et activités « vertes », et la professionnalisation pour des activités et des emplois de qualité.

Défi démocratique

Une nouvelle dynamique pour la société implique un processus démocratique à tous les échelons. Il faut réinterroger la gouvernance des organisations d'ESS et leurs relations à leur environnement général, mais aussi les relations entre pouvoirs publics et ESS, et l'organisation du dialogue social et du dialogue civil. Il faut s'engager dans la co-construction des politiques d'intérêt général, et refonder la démocratie participative et de proximité.

Globalement, les indicateurs de progrès et de richesse économique doivent se construire en valorisant les éléments relatifs à la cohésion sociale et au développement humain et durable.

3. L'ESS en marche

Depuis des décennies en Franche-Comté, l'ESS œuvre pour la cohésion sociale et développe de l'activité. Elle crée des emplois, et c'était encore vrai en 2009. Elle est depuis l'origine lieu d'innovation, de promotion sociale et d'insertion professionnelle, particulièrement pour des publics en difficulté.

Depuis plusieurs années, l'ESS s'organise collectivement et se dote de structures pour assumer ses responsabilités d'acteur économique et social, en particulier dans le cadre de la CRESS, de la CPCA et des syndicats d'employeurs de l'économie sociale. Ces derniers ont validé leur légitimité par le résultat électoral obtenu lors des dernières élections prud'homales.

L'ESS démontre sa capacité à assumer une politique ambitieuse, mais alerte sur une situation globale d'essoufflement de son développement. On ne peut pas seulement porter un intérêt à l'ESS comme palliatif aux insuffisances de l'économie et comme amortisseur de la récession. Il faut la considérer comme une voie de développement qui doit être reconnue et soutenue en tant que telle, à la mesure de l'économie en général.

B. Des propositions pour une politique d'ESS

Une politique forte de promotion de l'ESS est nécessaire pour que son apport au développement régional et sa réponse aux défis posés soient efficaces, pour que tous les secteurs d'activités qui la composent et qui s'inscrivent dans les thématiques évoquées amplifient leur action.

Le principe de co-construction des politiques d'intérêt général est un principe de base qui doit s'appliquer à tous les champs d'action, dans la perspective d'un dialogue réel entre ESS, collectivités territoriales et pouvoirs publics en général.

1. Promouvoir le dialogue social et civil, la co-construction des politiques d'intérêt général

- Reconnaître les missions d'intérêt général et de service public de la CRESS, et son rôle d'agence de développement de l'ESS ;
- Intégrer les employeurs de l'économie sociale au collège employeur du CESR ;
- Soutenir l'insertion des syndicats d'employeurs de l'économie sociale dans les différents organismes paritaires, notamment relatifs à l'emploi et la formation et aux différentes politiques publiques ;
- Mettre en place une instance régionale d'évaluation et de concertation sur les politiques publiques d'aides à l'emploi dans le champ de l'ESS.
- Développer les relations avec l'Université, l'Education nationale et les acteurs de la formation professionnelle, pour intégrer le modèle de l'économie sociale dans l'enseignement et la formation.

2. Mobiliser des filières professionnelles,

- Structurer l'animation des filières et des organismes représentatifs.
Doter la CRESS, les syndicats d'employeurs, les réseaux de l'ESS et la CPCA des moyens d'animation et de représentation, d'analyse socioéconomique, d'appui aux adhérents.
- Construire des schémas sectoriels et des programmes et contrats de développement : analyse sectorielle et systémique des potentiels d'activité, de l'organisation et de l'économie de filières, pour la construction de démarches de développement cohérentes.

3. Concrétiser les potentiels d'activité : émergence, développement, consolidation, transmission.

- Animer les territoires et accompagner les projets :
 - Mise en place d'un schéma cohérent de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets et aux associations, en s'appuyant sur l'existant : les réseaux, les points d'appuis à la vie associative, les agents de développements locaux, le DLA, la finance solidaire ...
 - En apport à la création et à la transmission d'entreprise, mettre en œuvre une animation spécifique sur la création, la transformation, l'évolution, la transmission d'entreprises sous statut d'économie sociale.
- Construire un schéma régional de formation pour l'ESS :
A destination des élus de l'ESS, des salariés, des partenaires. L'objectif est de développer l'aptitude au management stratégique. Il s'agit aussi de la formation des élus et techniciens des collectivités, des services publics, pour la compréhension des enjeux des projets d'ESS.
- Soutenir le financement des initiatives et de l'activité :
 - Soutenir le dispositif d'appel à microprojets associatifs du FSE (budgets 23000 €)
 - Créer un appel à projet d'ESS (budgets de 70000 €)
 - Accompagner la création d'un dispositif de soutien de la trésorerie associative.

4. Développer l'information pour soutenir le développement.

- Mettre en place un observatoire pour un suivi permanent de la réalité de l'ESS.
Un répertoire de l'économie sociale et solidaire, un tableau de bord socioéconomique et territorialisé (établissements, emplois, bénévolat, bénéficiaires...), des études sectorielles, et un lien avec les autres observatoires régionaux et les milieux scientifiques ;
- Soutenir la recherche : identifier et modéliser les mécanismes d'émergence et de développement d'activité, les dynamiques de projet et territoriales.
Développer des approches multidisciplinaires et scientifiques : économie, sciences sociales..., insertion dans les programmes de recherche et développement, dans les programmes européens ;
- Soutenir le Mois de l'ESS ;
- Créer et diffuser un module de sensibilisation et formation pour le grand public, d'initiation et de connaissance de l'ESS.